



SAS A.E.F.
30 rue René Mistral
83830 Figanières
04 94 70 88 87

<https://autoecole-figanieres.fr/>

n° agrément : E1708300230

n° siret : 83422108700010

n° de déclaration d'activité : 93830610283

n° TVA intracom : FR29 834 221 087

QUA-2.1A
PROGRAMME DE FORMATION
PERMIS B

MAJ : juin 2026

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS B

Objectif de la formation

La formation au permis B est construite conformément au Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC).

Elle a pour objectif de permettre à chaque élève d'acquérir progressivement les connaissances, les compétences et les comportements nécessaires à une conduite autonome, sûre et responsable.

Les compétences travaillées

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

Cette première étape permet notamment de :

- connaître les principaux organes et commandes du véhicule ;
- s'installer et s'assurer d'une bonne position de conduite ;
- utiliser correctement le volant, les pédales et la boîte de vitesses ;
- adapter son allure et sa trajectoire ;
- effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

L'élève apprend notamment à :

- rechercher les informations utiles à la conduite ;
- choisir sa voie de circulation ;
- adapter son allure aux différentes situations ;
- franchir les intersections et les giratoires en sécurité ;
- réaliser les différents stationnements.

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Cette compétence permet notamment de :

- respecter les distances de sécurité ;
- effectuer les dépassements en sécurité ;
- conduire sur routes à forte circulation et voies rapides ;

- adapter sa conduite lorsque les conditions météorologiques sont difficiles ;
- partager la route avec l'ensemble des usagers.

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

L'élève apprend à :

- suivre un itinéraire en autonomie ;
- identifier les principaux facteurs de risque ;
- adopter le bon comportement en cas d'accident ;
- utiliser les aides à la conduite ;
- pratiquer une conduite économique et respectueuse de l'environnement.

Outils pédagogiques

La formation s'appuie notamment sur :

- un véhicule école à double commande ;
- un livret d'apprentissage (numérique) ;
- un suivi pédagogique individualisé ;
- des supports pédagogiques conformes au REMC ;
- une salle de code et une plateforme de formation en ligne

Moyens pédagogiques

- Enseignant diplômé de la conduite et de la sécurité routière.
- Véhicules adaptés à la catégorie préparée.
- Supports pédagogiques conformes au REMC.
- Livret d'apprentissage et suivi pédagogique.
- Évaluation régulière de la progression.